

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Christophe d'Arthabaska tenue au Centre Administratif, le **vendredi 23 janvier 2026** à compter de **16 h**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Marc-Olivier Racette, maire
Monsieur Denis Vaudreuil, conseiller
Madame Sarah Bellavance, conseillère
Monsieur Gabriel Élie, conseiller
Monsieur Jason Whittemore, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Marc-Olivier Racette.

Est également présente :

Maître Katherine Beaudoin, directrice générale & greffière-trésorière

Sont absents :

Madame Johanne Therrien, conseillère
Monsieur René Boisvert, conseiller

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **ADOPTION DU BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026**
3. **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS (PTI) DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA POUR LES ANNÉES 2026-2027-2028**
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**
5. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

2026-01-2044

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture complète de l'ordre du jour ;

CONSIDÉRANT QUE la présente séance extraordinaire a été convoquée conformément aux articles 152 et suivants du Code municipal du Québec ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Sarah Bellavance Appuyée par le conseiller Jason Whittemore

Il est résolu

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-01-2045

**ADOPTION DU BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE
D'ARTHABASKA POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31
DÉCEMBRE 2026**

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires suivantes ;

REVENUS		DÉPENSES	
Taxes foncières générales	3 522 591,80 \$	Conseil et greffe (élections)	126 645,58 \$
		Gestion financière & administratif	523 217,95 \$
		<i>Sous-total administration générale</i>	649 863,53 \$
Aqueduc (taxes)	198 914,30 \$	Police - Sûreté du Québec	345 060,00 \$
Matières résiduelles et fosses (taxes)	496 195,85 \$	Sécurité incendie	486 451,00 \$
<i>Sous-total compensations</i>	695 110,15 \$	Sécurité civile et entente SPAA	43 340,22 \$
		<i>Sous-total sécurité publique</i>	874 851,22 \$
Redevance - matières résiduelles	50 912,39 \$		
Prise en charge du réseau local	98 219,00 \$	Voirie municipale	552 119,58 \$
Transfert Gouvernement du Québec	399 604,17 \$	Enlèvement de la neige	380 000,00 \$
		Éclairage publique	80 000,00 \$
<i>Sous-total subventions & transferts</i>	548 735,56 \$	Signalisation	10 000,00 \$
		Transport collectif & adapté	26 312,00 \$
		<i>Sous-total transport et voirie</i>	1 048 431,58 \$
Autres revenus (Licences et permis, dérogations mineures, droits sur les mutations immobilières, amendes et pénalités, contribution des promoteurs, etc.)	299 785,75 \$		
		Réseau d'eau potable et pluvial	180 528,44 \$
TOTAL REVENUS	5 066 223,26 \$	Matières résiduelles et fosse septiques	505 557,20 \$
		Cours d'eau et environnement	19 645,00 \$
		<i>Sous-total hygiène du milieu</i>	705 730,64 \$
		Urbanisme et développement	192 246,20 \$
		Quote-part évaluation foncière	100 801,00 \$
		Loisirs et culture	1 105 188,92 \$
		Emprunts et frais de financement	293 986,94 \$
		Activités d'investissement	95 123,23 \$
		TOTAL DÉPENSES & CONCILIATIONS	5 066 223,26 \$

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Denis Vaudreuil
Appuyée par le conseiller Gabriel Élie

Il est résolu

QUE le conseil adopte le budget 2026 détaillé ci-haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-01-2046

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS (PTI) DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA POUR LES ANNÉES 2026-2027-2028

CONSIDÉRANT le programme triennal des immobilisations suivant:

	ANNÉE 2026	ANNÉE 2027	ANNÉE 2028
CONSEIL MUNICIPAL ET ADMINISTRATION			
Remplacement des tablettes électroniques - conseil sans papi	5 500,00 \$		
VOIRIE, INFRASTRUCTURES ET AUTRES SERVICES			
Reprofilage de la noue près du barrage dans le 8e Rang	50 000,00 \$		
Réfection du 11e Rang		2 031 982,00 \$	
Réfection du boulevard Léon-Couture			1 000 000,00 \$
Acquisition des bacs pour les collectes de compost	39 623,23 \$		
PARCS MUNICIPAUX ET TRANSPORT ACTIF			
Préau sur la Patinoire du Parc Léon-Couture		500 000,00 \$	
Mise en valeur des parcs municipaux - Jimmy			75 000,00 \$
Étude de faisabilité pour une piste cyclable	100 000,00 \$		
Éclairage du Parc Entraide		30 000,00 \$	
Mise en valeur du Parc de la Famille	50 000,00 \$	100 000,00 \$	
TOTAL	245 123,23 \$	2 661 982,00 \$	1 075 000,00 \$
FINANCEMENT			
Activité d'investissement	95 123,23 \$		75 000,00 \$
Règlement d'emprunt		507 995,50 \$	
Fonds municipal pour fins de parcs	50 000,00 \$	130 000,00 \$	
Affectation de surplus	100 000,00 \$	170 000,00 \$	
Subvention TECQ			1 000 000,00 \$
Subvention PAVL - redressement (PIIRL)		1 523 986,50 \$	
Subvention FRR			
Subvention infrastructures de loisirs et de sports		330 000,00 \$	
TOTAL	245 123,23 \$	2 661 982,00 \$	1 075 000,00 \$

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Sarah Bellavance
Appuyée par le conseiller Jason Whittemore

Il est résolu

QUE le conseil adopte le programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028 ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Le citoyen présent adresse ses questions en lien avec les sujets à l'ordre du jour.

2026-01-2047
LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition du conseiller Jason Whittemore
Appuyée par le conseiller Denis Vaudreuil

Il est résolu

QUE la séance soit levée à 16 h 22.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marc-Olivier Racette,
Maire

Me Katherine Beaudoin,
Directrice générale &
Greffière-trésorière

La signature par le maire équivaut à toutes et chacune des résolutions de ce
procès-verbal en vertu de l'article 142 du Code Municipal.